

LE CANAL

« Nous marchons pour que le logement ne soit plus une marchandise et pour lutter contre le capitalisme immobilier qui vide les quartiers populaires »

Journal propulsé par le POPIR - Comité Logement

Vol.8, no 1, Hiver 2019



Déclaration des marcheurs et marcheuses

Nous marchons pour être logé.e.s et non délogé.e.s

Nous avons marché sur des territoires autochtones non-cédés

Nous sommes des locataires

Nous sommes des familles

Nous sommes des personnes seules

Nous sommes des aînées

Nous sommes des personnes en situation de handicap

Nous sommes des personnes migrantes

Nous sommes des personnes racisées

Nous sommes des personnes sans statut

Nous sommes mal nourris

Nous sommes des personnes en situation de pauvreté

Nous sommes des personnes analphabètes

Nous sommes des personnes itinérantes

Nous sommes des femmes

Nous sommes des personnes travailleuses

Nous sommes précaires ou sans-emploi

Nous sommes des personnes étudiantes

Nous sommes solidaires des conditions de logement des peuples autochtones

Nous sommes enragées

Nous sommes mal-logées

Nous marchons pour porter la voix des exclu.e.s et briser le silence des femmes qui vivent des violences dans leur logement, des personnes fragilisées et sans voix, pour nos enfants et pour nos parents ;

Nous marchons pour que toutes et tous retrouvent leur dignité dans un logement accessible, sain, salubre et sécuritaire ;

Nous marchons pour rendre visible dans l'espace public et politique les problèmes de pauvreté et de logement ;

Nous marchons pour la répartition de la richesse ;

Nous marchons pour que le logement ne soit plus une marchandise et pour lutter contre le capitalisme immobilier qui vide les quartiers populaires et les villages en faisant violence aux locataires ;

Nous marchons pour reconnaître les luttes passées, créer et consolider des alliances et montrer la force de l'entraide et de la solidarité ;

Nous marchons pour que le logement soit reconnu comme un droit universel ;

Nous marchons pour 50 000 logements sociaux dans les villes et villages !

Nous avons vu de la richesse, des condos et des châteaux, la privatisation du bord de l'eau et de l'espace public, l'étalement urbain, le manque de logements sociaux, des taudis, des maisons à vendre et des communautés décimées ;

Nous avons vu des milliers de camions et d'autos mais si peu de piétons et de vélos ; Nous avons vu des politiciennes et politiciens prendre des photos et serrer des mains ;

Nous avons vu Couillard et Lisée qui ont promis si peu et Legault qui nous a tourné le dos.

Nous avons vu de magnifiques logements sociaux, des HLM, des terrains à squatter, des communautés mobilisées pour un environnement sain, des municipalités et des organismes solidaires, convaincus de la justesse de notre lutte ;

Nous avons vu le mouvement de milliers de locataires prêt.e.s à la lutte populaire.

Squattons les logements vacants et squattons le parlement !

PROBLÈME DE LOGEMENT ?

LE POPIR PEUT VOUS AIDER !

APPELEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU VENEZ NOUS RENDRE VISITE !

4017, rue Notre-Dames Ouest et 505C Place-St-Henri (local accessible sur rendez-vous)

514-935-4649 | www.popir.org

suivez-nous sur notre page facebook



The FRAPRU's march

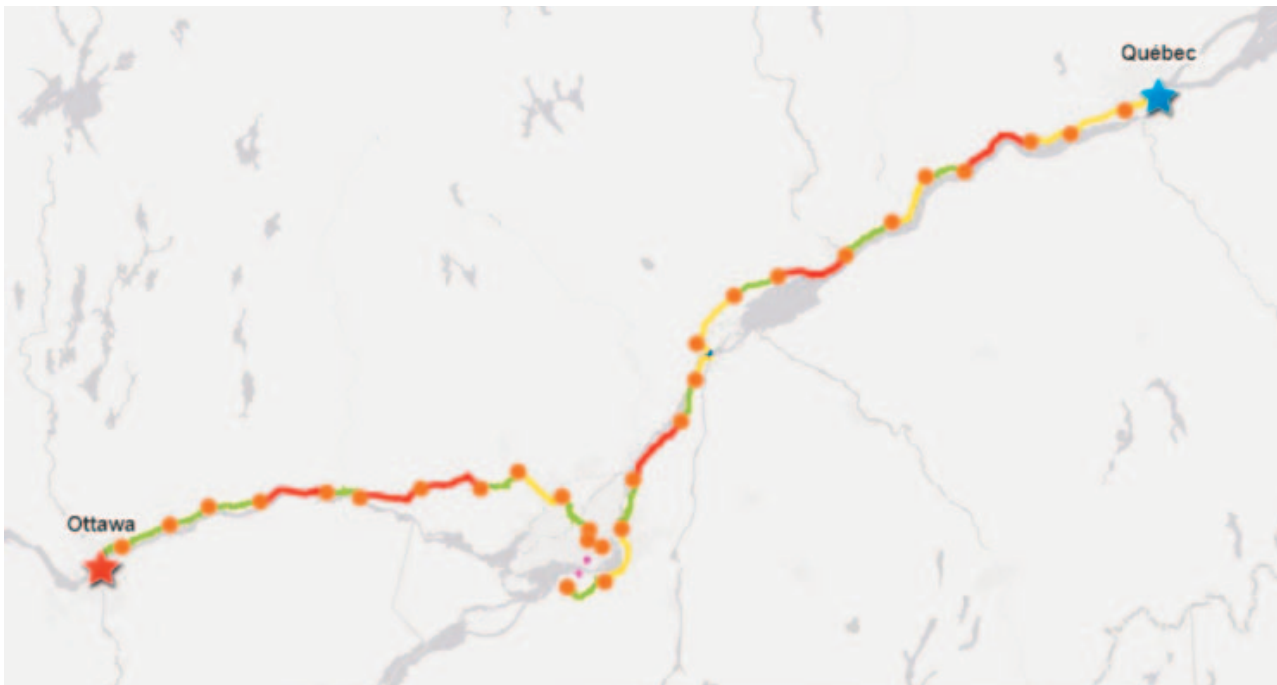
Five hundred and sixty (560) kilometres - not exactly a walk in the park. The FRAPRU'S walk from #TownstoVillages for the Right to Housing left Ottawa on September 2nd and went through several small towns and villages to Montreal to more towns and villages and eventually to Quebec City on September 29th. The walk was planned to highlight and give a voice to the lack of housing and unsanitary conditions in towns and villages, done prior to elections to give a focus on housing in Quebec. The marchers

walked on country roads and were welcomed by local community groups in over 39 towns and villages who took the opportunity to voice local situations on poverty and housing. In certain towns or villages certain themes were brought to the forefront, themes like homelessness, the right to healthy food, housing for women, literacy, housing for the elderly, poverty (which included welfare and a 15\$ minimum wage), unsanitary conditions in rental dwellings with the help of RCLALQ, a Quebec wide umbrella group for tenants' rights which, by the way, has just celebrated

it's 40 years of existence, and last but not least, accessibility to housing with Ex aequo, a Montreal based group promoting the rights of people with disabilities as wheelchair users joined the group on the last leg of the march (though some participated from the start).

Big and small lanterns were created on those themes by artist Claude Majeau for every stop and dropped in town squares where groups of local citizens were invited to write on lanterns about housing needs or whatever they felt would benefit their towns or villages. Trois-Rivières and Montreal got two of the largest lanterns. No identified (with a sign or a very visual logo) "future" politician or political party were allowed to march or hijack the march with their own political agenda. Though two "major" parties were approached during the walk, one answered evasively and the second one refused to see members of FRAPRU.

Norman Laforce



Entrevue avec une marcheuse

Bonjour, mon nom est Julie Parent intervenante communautaire en logement à l'organisme Mon Chez Nous Inc. (MCN) à Gatineau depuis 14 ans. Je me suis inscrite à la grande marche de villes en villages parce que je crois que tout humain a le DROIT d'être logé dans un milieu de vie sécuritaire, adapté, salubre et à un prix abordable. Je constate malheureusement que la demande de logements à prix modique est grandissante, pas juste en Outaouais, mais bien à la grandeur du Québec. Je me suis lancée dans cette aventure ne sachant pas si physiquement et psychologiquement je me rendrais se rendraient jusqu'au bout ; je me sous-estimais !

À chaque jour, je marchais en pensant aux personnes fragilisées, aux locataires hébergés de MCN que j'affectionne énormément et qui aujourd'hui vivent dans un endroit qui respecte leur intégrité. Je me disais CONTINUE Julie, il faut porter leur VOIX jusqu'à Québec, trop de personnes attendent pour être logées. La solidarité du groupe de marcheurs et marcheuses, l'encouragement et le soutien des uns envers les autres ont été extraordinaires. Les personnes rencontrées sur notre chemin, l'accueil et les partages furent tellement touchants et enrichissants. Ce fut pour moi un cheminement intérieur, une introspection de mes valeurs, de mes choix de vie... en gros, un bon ménage d'automne.

Je suis persuadée que les efforts, les kilomètres parcourus et la poursuite de nos batailles pour le logement social porteront leurs fruits. Il est clair, que nous avons encore du travail à faire mais j'ose rêver à un vent de changement.

Merci au FRAPRU d'avoir fait de cet événement, une expérience de vie qui me suivra longtemps. Ça me motive à m'impliquer encore plus dans ma communauté et à créer petit pas à petit pas un changement de société.

Pour une société inclusive, solidaire et égalitaire entre les HUMAINS !!!!!!!

Merci

Julie Parent

Habitation du Parc de l'encan: une association en marche !

La Marche : De villes en Villages pour le droit au logement.

Que s'est-il passé à l'automne 2018? C'était la marche du Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain (FRAPRU) De villes en Villages pour le droit au logement qui s'est tenue du 2 au 29 septembre. Il y a eu divers comités logements dont le POPIR dans le Sud-Ouest. Notre Habitation Parc de l'encan, juge important de se joindre à ce mouvement afin de souligner l'urgence de la situation en droit de logements sociaux.

Qui sont ces oubliés ?

Selon les derniers statistiques du recensement de 2016, il s'agit de 457 275 ménages locataires du Québec qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Des milliers de personnes vivent dans des logements très chers en état exécrable dont l'hygiène laisse à désirer etc. L'impact majeur : la santé et la pleine jouissance de ces locataires en matière de droits sont bafouées et dans bien des cas, ils sont laissés pour contre cherchant diverses alternatives pouvant les aider.

Argent ou volonté politique ?

La stratégie d'Ottawa dans le plan canadien sur le logement sera déposée après les élections d'un nouveau mandat... Toutefois, la problématique est à l'effet que les gouvernements prévoient soumettre les nouveaux fonds au privé pour le développement de logements abordables.

Qu'arrive-t-il de ceux qui vivent en HLM? Sans trop se fier aux chiffres, c'est quand même quelque 40 000 ménages qui sont inscrits sur la liste d'attente pour un logement. De plus, actuellement l'Office Municipal d'Habitation est le seul qui joue un rôle important afin de combler les besoins des locataires au prise avec des situations problématiques diverses. La plus importante est reliée à la santé publique dont nul ne semble se soucier tant du côté des propriétaires privés que du réseau de la santé.

Nous voulons...

Depuis fin juin 2018, le club de marche du POPIR nous a fait découvrir divers quartiers du Sud-Ouest dont Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Côte-Saint-Paul, Ville-Émard, Westmount et Pointe-Saint-Charles. Un volet historique et les gains majeurs auxquels le POPIR a contribué sont aussi intégrés à

cette visite. Par exemple, nous avons appris que le quartier Petite-Bourgogne, possède 60 % de logements en HLM sur son territoire. D'ailleurs, un clin d'œil à cet effet est de souligner la création d'un comité de quartier HLM dans Petite-Bourgogne, réunissant les représentants des associations de locataires. Cette instance à laquelle peuvent participer les locataires regroupait en février 2018 près de 2000 membres.

Enfin, marcheuses et marcheurs se sont donnés rendez-vous... pour la marche du FRAPRU, De villes en Villages pour le droit au logement. Tous les comités de logements et associations d'Ottawa à Québec, ont emboîté le pas dans la même direction pour le droit au logement, pour renforcer la solidarité entre les locataires et avec la population et nos alliés, afin d'obtenir 50 000 nouveaux logements sociaux d'ici cinq ans et améliorer la qualité de vie dans notre société.

Est-ce suffisamment ambitieux ou pouvons-nous faire mieux ?

**« les gouvernements
prévoient soumettre les
nouveaux fonds au privé
pour le développement
de logements
abordables. Qu'arrive-t-
il de ceux qui vivent en
HLM? »**

Minouse Joseph

Accomplissement!

Marche et démarche
Bouge et prends ta place
Prends ton pouvoir d'agir
Pour être fier d'avancer
Dans l'expérience
Une voix ou une autre
Tout se contient
Dans un sac à dos
La musculation de la vie

Marche pour les logements sociaux
Que le besoin de se loger gagne
Les gens ne sont pas des marmottes
s'adaptant au trou des structures publiques
Ils ne peuvent emmagasiner
comme des écureuils
Les loyers brûlent les budgets

Comme une forêt
Laissant que le stress

Marche pour le respect et la dignité
Que chacun vit en harmonie
De ses capacités, ses ressources
offrant le charme sécuritaire
de resplendir de joie
d'un nid accessible
Pour fonder l'accomplissement
de l'évolution du bonheur

L'essentiel, c'est d'explorer
Nos ressources intérieures
comme une caverne de trésors
Et se dire qu'on a essayé
Gigantesques seront nos témoignages

Pour semer la sensibilisation
Vers une récolte de changements
La vie sera un horizon
de fierté pour dire
J'ai fait ce que j'ai à faire

Tous vers un logement selon ses revenus...

Félicitations aux marcheurs de villes en vil-
lages, pour le droit au logement !

Agathe Melançon

La grande marche en photos!



Le droit au logement et la CAQ...

Legault, Trudeau, Plante :
Le droit au logement ça vous concerne !

Durant la campagne électorale, la CAQ était le seul parti à ne pas s'engager à poursuivre le développement et le financement de nouveaux logements sociaux. S'engager seulement à réaliser le peu de logements sociaux annoncés par les libéraux lors de leur mandat, soit 12 500 logements, est loin d'être suffisant. Cet engagement ne représente qu'une petite partie des logements nécessaires pour rattraper le déficit qui s'est creusé au cours des dernières années de politiques néolibérales.

Alors que Legault estime qu'« il faut voir les besoins de l'ensemble du Québec » avant de s'engager à la construction de 50 000 logements sociaux, nous ne sommes pas moins d'un millier de militants et militantes au Québec à avoir participé à la grande marche pour le droit au logement, rappelant aux chefs des partis l'urgence d'agir. Ces besoins, nous les avons scandés dans les rues de Montréal, de Gatineau, de Trois-Rivières et tout le long de notre chemin d'Ottawa à Québec. Car les besoins en matière de logement sont pourtant clairs. Plus d'un ménage sur trois au Québec est mal-logé, dépensant plus de 30 % de son revenu au paiement du loyer. Ce sont 244 120 locataires au Québec et 1,7 million au Canada qui ont des besoins impérieux en matière de logement. Près de 24 000 locataires sont sur la liste d'attente de l'Office municipal de l'habitation de Montréal, pour un HLM.

Pendant ce temps, au fédéral...

Pendant ce temps, les investissements promis par Trudeau il y a plus d'un an dans sa Stratégie nationale sur le logement, se font attendre. Ce sont 40 milliards de dollars sur 10 ans destinés à du logement abordable. De bien gros chiffres mais des actions lentes et inadéquates. De plus, l'ambiguïté du terme "abordable" laisse les militant.es pour le droit au logement perplexes. Abordable pour qui ? Par rapport à quoi ? Au prix actuel du marché locatif à Montréal ? Pour les comités et regroupements à la défense des droits des locataires, si le gouvernement souhaite construire du logement abordable, mais aussi maintenir les loyers bas, il devra investir l'essentiel de cet argent dans le logement social. Ainsi les locataires les plus démunis pourront se loger de façon réellement abordable, à l'abri de la spéculation immobilière. Et que dire de l'autre volet de cette stratégie, le « supplément pour le logement » que les locataires utiliseront sur le marché privé. Une aide qui peut se révéler bien provisoire, au gré des budgets fédéraux, mais surtout, qui risque d'engendrer des effets pervers comme la hausse du prix du loyer.

Les promesses de Valérie Plante

Lors de la campagne électorale municipale, Valérie Plante, candidate de Projet Montréal, promettait ceci :

« Projet Montréal veut assurer la construction d'un minimum de 12 000 logements sociaux et abordables en 4 ans. Pour y arriver, Projet Montréal

adoptera un règlement sur l'inclusion de logement social et abordable dans les projets immobiliers plus ambitieux. Ce règlement prévoira 20 % de logement social et 20 % de logement abordable dans les projets immobiliers. Les promoteurs pourront également contribuer au Fonds d'inclusion en logement social, qui servira à financer des projets en logement social et abordable. »

Pour réaliser ses promesses, Valérie Plante s'est engagée à travailler conjointement avec les gouvernements provincial et fédéral pour que soit assuré le financement à long terme des objectifs que l'administration s'est fixés. Bonne chance Madame Plante ! Vu les engagements du fédéral et du provincial en matière de logement, vous devrez batailler fort pour qu'on vous entende. Car une réelle stratégie sur le logement doit mettre au cœur de ses politiques le DROIT au logement pour les citoyens et citoyennes de cette ville, de cette province et de ce pays. Or aucun palier de gouvernement n'a une telle vision. Leur désinvestissement en matière de logement, c'est une question de volonté politique, car de l'argent au Québec et au Canada, il n'en manque pas!

Face à vos politiques « poudre aux yeux », nous serons toujours au front, 50000 logements sociaux, c'est ce qu'il faut !

Mathilde Laforge et Diane Dufort

Ça ne me regarde pas. Contre les violences sexuelles faites aux femmes locataires, #toiaussi tu as un rôle à jouer !

« Le féminisme blanc est un ensemble de convictions qui permet d'exclure certaines questions qui touchent particulièrement les femmes de couleur. C'est un féminisme « taille unique », où les femmes blanches de classe moyenne sont le modèle auquel les autres doivent se conformer. C'est une méthode de mise en pratique du féminisme, non pas une accusation contre chaque féministe blanche individuelle, en tout temps et tout lieu. »

Cate de BattyMamzelle

Le 21 septembre passé, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) a participé à la marche du FRAPRU pour le droit au logement, le droit de vivre en paix, en sécurité et libres de ne pas être agressées sexuellement dans 'notre' logement. Tout en soutenant les actions locales de ses membres, les CALACS, la permanence du RQCALACS a décidé de marcher à Louiseville à côté de nos alliées féministes pour la 37^e journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes (JACVSFF).

Rappelons-nous de l'étroit lien entre le droit au logement et la sécurité des femmes, surtout, les plus vulnérables, parmi elles : les femmes locataires sur le marché privé. Sans oublier que les agressions à caractère sexuel arrivent dans toutes les sphères, publiques et privées. Le fait que toutes les femmes –sans exception– puissent avoir accès à un logement social en bon état et en fonction de leurs besoins n'est plus à prouver. Cela diminuerait considérablement le pourcentage des agressions sexuelles. Nous avons été témoin, sur tout dans les dernières années, d'une vague gigantesque de dévoilements publics des femmes qui nous confirment que le fait d'être une femme, locataire, pauvre et au croisement de multiples oppressions nous place dans une situation d'extrême vulnérabilité. Souvent, par crainte de perdre son logement ou de se trouver dans la rue sans la

possibilité réelle d'avoir accès au logement social, expose ces mêmes femmes au harcèlement et aux agressions sexuelles de la part d'hommes exerçant un pouvoir sur leur droit au logement.

S'engager contre la violence sexuelle implique nécessairement de prendre en compte que certaines femmes vivent des situations de vulnérabilité qui peuvent les rendre plus susceptibles de subir des agressions à caractère sexuel. Les femmes locataires dans toute leur diversité en font partie : les femmes qui ont un statut d'immigration précaire, qui ont des limitations fonctionnelles et/ou qui sont visées par des préjugés raciaux, sur leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle, par exemple, font souvent face à des obstacles spécifiques lorsqu'elles cherchent du logement ou qu'elles veulent accéder à la justice ou encore, lors de leur dévoilement. Rappelons-nous de la récolte de plus de 200 témoignages des femmes locataires et chambreuses que le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) a fait, 200 témoignages des femmes dénonçant des entrées par effraction, des tentatives d'extorsion ou de chantage pour obtenir des rapports sexuels.

Marcher de Maskinongé à Louisville le 21 d'octobre passé à côté des femmes du POPIR, mes anciennes collègues de travail, du FRAPRU, du CÉAF et de plusieurs allié-e-s, organismes et regroupements féministes nous a aussi rappelé que nous sommes toutes et

tous concerné-e-s par les violences à caractère sexuel fait aux femmes et aux femmes locataires. Justement à ce propos lors de la marche, la journée même, le RQCALACS a lancé sa nouvelle campagne : Ça me regarde, Contre les violences sexuelles #toiaussi, tu as un rôle à jouer, une campagne où les CALACS souhaitent encourager la population à s'engager et à agir pour lutter contre la violence sexuelle d'une façon plus interliée, où chacun-e a le pouvoir de jouer un rôle.

Il est temps que les enjeux féministes soient considérés de façon transversale partout, mais surtout dans le milieu communautaire, instances où nous essayions d'articuler ensemble nos discours à partir de la base et à partir de nos besoins. Il est temps de parler différemment de nos luttes, de féminismes et du droit au logement. Il est temps de développer un mouvement fort, critique et intersectionnel. Il est temps d'arrêter les violences envers les femmes. Le climat politique nous exige de repenser nos stratégies. Peut-être devions-nous prendre une petite pause, respirer et continuer avec des petits pas car c'est toujours comme ça qu'on avance plus loin et le chemin est encore très long, malheureusement.

Romina Hernandez-Gomez
pour le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS)

Est-ce que les coops sont toujours du logement social?

Tout d'abord il y a trois types de logement social : Les HLM, qui étaient la norme lorsqu'on parlait de logement social, il ne s'en construit malheureusement plus depuis 1994 ; ensuite l'OSBL (organisme sans but lucratif) d'habitation, est une corporation gérée par des intervenants locaux, quelques fois bénévoles, en partenariat avec les locataires de la résidence et finalement il y a les coops. Les coops exigent de leurs membres un effort coopératif (participation à des comités et-ou à des corvées) qui permet de réduire les coûts d'exploitation qui se traduisent par des loyers plus abordables que dans le privé. Toutes les coopératives peu importe le programme à partir duquel elles ont été réalisées, ont reçu et reçoivent encore du financement fédéral, de Québec et de leur ville (via les suppléments au loyer). Malheureusement, depuis plusieurs années, la tendance a été pour vers la construction de logements type OSBL plutôt que de coops.

Mais quelle est donc la définition du logement social. Est-ce que le logement social est du logement à 25 % du revenu comme dans les HLM ? Traditionnellement oui, mais dans une coop ou un OSBL où c'est un logement sur deux, est-ce que le logement social est du logement qui est sorti du marché privé, non spéculatif. Le concept coop semble plus s'inscrire aujourd'hui dans la deuxième perspective tout en conservant son côté logement social, c'est-à-dire sans but lucratif, On peut donc voir dans une coop une série de logements à 25 % et une quantité habituellement équivalente de logements au prix médian, soit à un prix moindre qu'un logement privé de la même grandeur sur l'île de Montréal (Prenons par exemple le prix d'un 4 et ½ logement privé à Montréal soit 480 \$, 580 \$ et 680 \$, le prix médian devrait être 580 \$ et inclure un rabais

membre). S'il est important que les coops restent du logement social ayant pour objectif de loger convenablement les ménages locataires, avec des loyers adaptés à leur capacité de payer, la situation est autre, elles sont insuffisamment subventionnées ; on aboutit donc à des loyers qui se rapprochent dangereusement du prix du marché locatif.

Présentement dans les coops, pour les locataires démunies, il y a le Programme de Supplément au Loyer (PSL) qui est disponible. Il est réservé aux individus et familles à faible revenu ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, une personne seule ou en couple avec un revenu de 28 000,00 \$ entre autres. Ces programmes de supplément au loyer (PSL) peuvent venir en aide mais ils sont limités dans le temps à 5 ans et ne sont pas très publicisés. Cependant, ces programmes d'aide risque de disparaître, si le gouvernement fédéral soutient plutôt le développement de logements dit « abordables ».

Et que dire du prix médian du logement privé à Montréal. Parce que les montants pour la construction de coop n'ont pas été augmentés depuis 2009, les loyers non-subventionnés se retrouvent plus proches de 95 % et même 105 % du loyer médian. ce qui n'aide pas aussi la situation c'est que la SHQ (Société d'Habitation du Québec) fixe son prix médian à partir du marché soumis à la spéculation et non la valeur réelle. Le marché immobilier est en effervescence, ce qui fait grimper encore plus le prix des loyers dans une coop et là-dessus vient se greffer la taxe foncière, augmentant les coûts de fonctionnement, faisant grimper encore plus les loyers.

Le logement subventionné dans les coops tend aussi à disparaître lorsque l'hypothèque est payée et que les

gouvernements se désengagent du financement, malgré le fait que le gouvernement fédéral a promis d'investir des milliards dans le logement, aucune amélioration des programmes pour les coops et aucune construction de HLM comme il s'en construisait jusqu'en 1994 ne sont envisagées jusqu'à maintenant. Pire encore, ils sont abandonnés par le gouvernement fédéral qui refuse de réserver une enveloppe de sa Stratégie canadienne sur le logement pour développer des nouveaux logements sociaux, dont les coops, en soutenant plutôt le développement de logements dit « abordables ». Selon la politique fédérale, le logement abordable sera maintenu à 80 % du loyer médian basé sur le prix du marché spéculatif et non la capacité de payer de chaque locataire. Pire encore, le logement « abordable » du gouvernement fédéral serait aussi éventuellement accessible à des promoteurs privés, ce qui n'améliorera pas la situation des locataires surtout les plus démunies. Parce que si le logement social est toujours abordable pour les ménages à faible et à modeste revenus, le logement abordable n'est pas toujours social.

Il faut rendre le logement accessible dans tous les logements au prix médian autant que ceux subventionnés. Si les HLM ne paient pas de taxes foncières parce qu'ils sont du logement social, il devrait en être de même pour les coopératives. La construction de nouveaux HLM et un réinvestissement dans les coops en fin de convention avec les investissements promis par le gouvernement fédéral et du Québec. Il faut minimum 10,000 unités par année pour les cinq prochaines années.

Norman Laforce



Cannabis et logement

Cela y est, la consommation de cannabis est maintenant légale au Canada. Plusieurs reportages ont été faits sur sa vente et les longues files devant les boutiques, mais on a peu parlé de l'impact que cette nouveauté aurait sur les locataires

Les règles transitoires

En prévision de la légalisation du cannabis, le gouvernement libéral de Philippe Couillard a fait adopter, juste avant les élections, une loi encadrant l'usage du cannabis au Québec. Dans cette loi, le gouvernement a édicté deux règles qui auront un impact sur les locataires.

D'abord, il est interdit de fumer du

cannabis partout où il est déjà interdit de fumer la cigarette. Dans un immeuble à logements, cela veut dire qu'il n'est donc pas permis de fumer notamment dans le hall d'entrée, les escaliers et les corridors.

Deuxièmement, la loi permet aux propriétaires de modifier le bail pour « s'adapter » à la légalisation. En effet, d'ici au 15 janvier 2019, le propriétaire peut vous transmettre un avis écrit dans lequel il vous avise qu'il modifie le bail pour vous empêcher dorénavant de fumer du cannabis dans votre logement. Attention ! La loi précise bien qu'on puisse seulement interdire de fumer ; on ne peut pas interdire la consommation de cannabis sous d'autres formes.

Peut-on refuser ? La réponse est oui et non. En fait, il est possible de refuser cette modification seulement si on a besoin de fumer du cannabis pour des raisons médicales. Il faut alors aviser le

propriétaire du refus dans les 30 jours de la réception de l'avis. Autrement, malheureusement, il n'y a pas grand-chose à faire. Il faudra vivre avec l'interdiction.

Le vivre ensemble

Certains locataires craignent les effets de cette légalisation sur leur qualité de vie. Elles et ils ont peut-être des odeurs, de la fumée, etc. Que faire si on est incommodé(e) ? L'idéal est de tenter d'en parler avec la personne qui nous dérange en premier. Si ce n'est pas possible, ou si ça ne fonctionne pas, il faut s'adresser au propriétaire, qui est l'ultime responsable de votre droit à user de votre logement de façon paisible. Des recours s'offrent à vous si vous vivez une telle situation. Venez nous voir pour en discuter !

Antoine Morneau-Sénéchal

À VOS AGENDAS

Janvier

15 janvier

Comité d'éducation populaire sur le thème de l'insalubrité

24 janvier

Assemblée générale du POPIR sur le thème du 50e

Février

7 février

Manifestation du FRAPRU face

Atelier d'éducation populaire sur le projet *St-Henri Au-delà des apparences : trajectoires des locataires en contexte de gentrification*

Mars

8 mars

journee internationale du droit des femmes

Avril

24 avril

Journée des locataires et manifestation du RCLALQ

Mai

Semaine d'action du FRAPRU